

RAPPORT DE FIN DE MISSION .Introduction : le Rwanda en 1989.

Il est d'usage de commencer tout rapport sur le Rwanda en disant que c'est un petit pays enclavé (26.000 km²) et qu'il est parmi les plus densément peuplés de toute l'Afrique. Ces deux caractères sont évidemment liés. L'éloignement du Rwanda au coeur du continent l'a tenu à l'écart des arabes chasseurs d'esclaves qui n'avaient pas réussi à y pénétrer au moment où, à la fin du XIXème siècle, sont arrivés les premiers européens. Ainsi s'explique au moins en partie la forte densité d'une population qui a donné naissance à une société très fortement structurée. Retranchée dans un pays montagneux mais fertile, elle a su s'y défendre et y prospérer.

Le Rwanda, comme le reste de l'Afrique, a connu les grandes migrations de pasteurs, et la rencontre de ces derniers avec les sédentaires a laissé ici une marque indélébile. Dès le premier regard, on décèle dans les visages et les silhouettes des rwandais le mélange entre les corps trapus des bantous de la forêt équatoriale et l'élégance gracile des nomades du Sahel dont les ancêtres figurent sur les fresques du Tassili.

.../...

Destinataires au verso.

Ce métissage biologique s'est accompagné d'un métissage culturel qui se traduit par l'unité des traditions et de la langue. Imbriquées au cours des siècles dans une société de type féodal, les ethnies sont restées vivantes jusqu'à nos jours dans la conscience collective. Il est traditionnel de dire qu'elles sont au nombre de trois : les batwas (premiers occupants pygmées de la forêt équatoriale), les bahutu (bantous) et les batutsi (d'origine nilotique). Quel que soit son degré de métissage, le rwandais appartient à l'ethnie qui lui est assignée par le milieu humain dans lequel il vit, même si cette assignation n'est pas conforme à son état-civil officiel.

Si les batwa (1 % de la population) n'ont joué qu'un rôle mineur, la division entre les batutsi (14 %) et les bahutu (85 %) a fait la trame de l'histoire nationale, jusqu'aux événements graves que le Rwanda connaît depuis deux ans.

C'est entre le XVème et le XIXème siècle que les batutsi se sont progressivement rendus maîtres, par la guerre, par l'intrigue et par le mariage, des petits royaumes bahutu qui occupaient le territoire du Rwanda actuel et en débordaient les limites à l'Ouest et au Nord. A la fin du siècle dernier, la dynastie tutsi des Nyiginya fournissait le roi du pays (le mwami), sa cour et sa classe dirigeante, dans le cadre d'un régime féodal qui avait mis les bahutu en servitude tout en leur ménageant certains droits (notamment sur la terre) et en leur permettant l'accès à la classe supérieure, par le mérite et par le mariage. On pouvait devenir tutsi comme on devient noble dans une monarchie.

Les négociations qui commencent en Tanzanie le 10 Juillet rassemblent autour de la table de conférence, non seulement le F.P.R. et les délégués gouvernementaux, mais le représentant tanzanien, qualifié du titre de "facilitateur" et les observateurs de l'O.U.A., de la France, de la Belgique, des Etats-Unis et de l'Allemagne. Cette présence des états occidentaux et du voisin tanzanien concrétise le rôle qu'ils ont joué pour essayer de mettre fin au conflit.

L'action de la France a été déterminante pour convaincre les deux parties que ce conflit ne pouvait être réglé par les armes. L'appui militaire mesuré que nous avons donné au Rwanda n'a pas permis au Chef de l'Etat de réaliser ses rêves de reconquête du territoire national. Il a d'un autre côté contribué, surtout dans la période de combats intenses du mois de Juillet 1992, à convaincre le F.P.R. que nous entraverions tout projet de régler par les armes un problèmes qui ne devait l'être que par les voies de la démocratie.

Pendant 3 ans, la France a été le principal partenaire du Rwanda, par sa présence militaire, par le rôle moteur qu'elle a joué au sein de la communauté occidentale et dans la sous-région pour rompre l'isolement diplomatique du gouvernement de Kigali et amener le F.P.R. à la table de négociation, par l'action, enfin, qu'elle a menée directement et indirectement pour aider ce pays à surmonter ses difficultés financières.

3) La situation économique.

Le conflit avec le F.P.R. a frappé le Rwanda au moment où sa situation économique suscitait les plus graves inquiétudes.

C'est dire que la communauté occidentale, et au premier rang la France, sera, dans les mois à venir, fortement sollicitée. Compte tenu du rôle que nous avons joué dans le règlement politique du conflit rwandais, il nous est pour notre part, impossible de nous désintéresser d'une situation économique et financière qui risque d'effacer, par ses conséquences sociales, les résultats éventuels de nos efforts de réconciliation nationale.



4) La coopération avec la France.

- Les relations politiques :

On a vu comment les responsabilités que nous avons assumées au Rwanda, dès le déclenchement de la guerre d'Octobre 1990, ont fait de la France un partenaire politique privilégié de ce pays. Au cours d'une conversation, dans la nuit du 7 au 8 Octobre, au plus fort des attaques venues d'Ouganda, et alors que l'incertitude planait sur les effectifs et les quantités de munitions qui traversaient la frontière, le Président Habyarimana disait à l'Ambassadeur de France : "Si la France a choisi Museveni, il faut qu'elle nous le dise".

L'attitude de notre gouvernement dans les jours qui ont suivi a été claire. Le Rwanda a été traité comme l'aurait été, dans un cas analogue, le Sénégal ou la Côte d'Ivoire. Kigali a pris normalement sa place sur un axe politique, économique, militaire et culturel qui va de Dakar à Djibouti et sur lequel s'est fondée la politique africaine de la France au cours des 30 dernières années.

.../...

Notre appui technique a été d'autant plus décisif que dès le début du conflit l'armée rwandaise s'est révélée peu efficace et mal organisée et que la rébellion n'a pas eu de mal à atteindre Nyagatare le 2 Octobre et Rwamagana, à 60 km de Kigali, le 3 Octobre. Le premier succès de l'armée rwandaise sera le même jour la destruction par ses hélicoptères armés de roquettes et de canons d'une colonne de 10 camions dont 2 de carburant et le 4 Octobre au matin du poste de commandement rebelle à Kagitumba. Cette réussite est largement due à la formation et aux conseils donnés par nos assistants.

Cependant l'"attaque sur Kigali", dans la nuit du Jeudi 4 au Vendredi 5 Octobre continuera à faire peser la menace d'une victoire éclair du Front Patriotique Rwandais. Il est très communément affirmé maintenant, dans tous les milieux d'opposition au Président Habyarimana, que cette attaque était "un montage", organisé par l'armée rwandaise elle-même pour justifier l'arrestation massive des "complices" de la rébellion. Il est vrai qu'au lendemain du 5 Octobre, on pouvait constater d'une part que le nombre de tués était faible (aucun militaire rwandais ni rebelle ne figurait parmi eux) et que tous les tirs observés avaient paru provenir des forces armées rwandaises. On pouvait pour le moins en conclure que les rebelles avaient été peu actifs dans ces combats. Mais l'intoxication menée à partir de Kampala et surtout de Bujumbura a contribué à entretenir, auprès de notre Ambassade à Kigali et de la mission militaire, l'impression que la capitale restait en danger. C'est ainsi par exemple que le 5 Octobre au matin des messages alarmants sont communiqués à notre représentation à Bujumbura, en provenance d'un prétendu "Centre de Commandement des Rebelles". Ils indiquent que "la pause" observée à Kigali ce jour là n'était qu'une trêve destinée par le Général Fred Rwigyema à permettre à la France et à la Belgique d'évacuer leurs ressortissants. En fin de matinée, la même source annonce que les forces rebelles sont en contact avec les soldats français à l'aéroport de Kigali auxquelles elles demandent de décrocher pour éviter un affrontement direct.

Il n'en sera plus de même lorsque celui-ci se sera intégré dans la vie politique intérieure. Le ressentiment à l'égard des batutsi, perçus plutôt comme une classe sociale privilégiée que comme une race ou une ethnie, pourra être exploité à nouveau par des tribuns hutu s'appuyant sur ce qu'ils appellent pudiquement "la majorité populaire". L'histoire du Rwanda risque donc de connaître encore des pages douloureuses.

Quel sera, dans ces perspectives, le rôle de la France ? En cas de scénario de rupture notre pays sera toujours sollicité pour assurer la sécurité des expatriés et de plus en plus aussi pour contribuer à celle du pays tout entier. L'exemple d'autres pays comme la Somalie, et du choix que les puissances occidentales y ont fait, ne permettra plus de se désintéresser de l'ensemble du problème et de se limiter à protéger l'évacuation des expatriés. Le "droit d'ingérence humanitaire" est désormais inscrit dans l'esprit des rwandais de tous les horizons politiques.

En cas de réussite du scénario de la conciliation, notre position sera soumise à des influences plus nuancées. Le F.P.R. nous pardonnera mal d'avoir limité ses ambitions. Mais d'autres tendances, y compris au sein de l'opposition intérieure, continueront à faire appel à notre capacité d'arbitrage, voire même à solliciter le maintien de notre présence militaire. Il nous appartiendra de nous adapter à ces nouvelles circonstances, tout en préservant le capital que nous avons acquis dans ce pays, maintenant très fortement lié à notre mouvance culturelle./.

Georges MARTRES

Ambassadeur de France au Rwanda

Septembre 1989 - Janvier 1993

